

### 5.10 Activité de classement

Tâche : Pour cette activité, nous vous donnons une liste de huit énoncés.

Classez-les selon l'ordre dans lequel les événements devraient se produire (ordre chronologique).

Commencez par le premier événement au numéro 1 et terminez par le dernier événement au numéro 8.

Veiller à ce que les enseignements tirés du problème de sauvegarde fassent l'objet d'une restitution dans l'organisation.

En cas d'enquête, recevoir un rapport sur les résultats.

Le problème en matière de sauvegarde est signalé au responsable ou au point focal de la sauvegarde.

En cas d'enquête, envisager de suspendre la personne concernée et/ou le programme, si nécessaire.

Recueillir des informations supplémentaires, si nécessaire.

Convoquer un comité de sauvegarde.

Si le problème est grave et s'il s'agit d'une infraction au code de conduite, ouvrir une enquête interne.

Prendre des mesures disciplinaires, le cas échéant, conformément aux procédures RH de l'organisation.